

Secours

Vers un regroupement des centrales d'appel

Le 144 basé à Lausanne gère désormais les appels d'urgence pour tout le canton de Neuchâtel

Alain Détraz

Depuis le 19 janvier, les Neuchâtelois qui appellent les secours médicaux sont dirigés sur la centrale d'appel de Lausanne. Cette nouvelle organisation ne s'est pas faite sans bruit, puisqu'une votation populaire avait été nécessaire en 2013 pour confirmer la décision des autorités neuchâteloises. Après une bonne semaine de fonctionnement, le nouveau régime semble tourner à la satisfaction de tous, en couvrant désormais un bassin de population de 1 million de personnes. Ce rapprochement illustre le phénomène de regroupement de ce type de structures.

«Nous avons eu un petit pic d'appels dans les premiers jours mais la situation s'est normalisée», expliquait hier Stephan Misteli, directeur de la Fondation Urgences Santé (FUS) Vaud. Le regroupement intercantonal a provoqué en moyenne une bonne quarantaine d'appels supplémentaires à la double centrale de l'avenue César-Roux, à Lausanne. Celle-ci regroupe la centrale du 144 (pour les urgences vitales) et celle des médecins de garde (pour les problèmes de santé), qui travaillent en parallèle.

Pour Neuchâtel, le gain en matière de services est incontestable, outre le fait de ne plus avoir de centrale pour son seul canton. Depuis Lausanne, les différentes sociétés d'ambulances sont envoyées sur les sinistres au plus près de leur localisation. Ce qui n'était pas le cas auparavant. «Cette réorganisation est un changement majeur pour nous, mais aussi pour les patients», se réjouit le docteur Walter Gusmini, président de la Société neuchâteloise de médecine. A Neuchâtel, il en coûtera quelque 1,6 million par an.

Pour le canton de Vaud, le gain est un peu moins perceptible. Dix



La centrale des urgences médicales de Lausanne accueille dix emplois à plein-temps supplémentaires pour absorber les appels en provenance du canton de Neuchâtel. THÉO HÉRITIER

postes à plein-temps ont dû être créés dans un bâtiment dont l'espace commence à être compté. «Mais cela permet de rationaliser un peu les équipements et cela montre que la qualité de notre travail est reconnue», souligne Vincent Fuchs, directeur opérationnel du 144.

Le 117, le 118 et le 144 réunis Reste que l'augmentation de la taille critique de la centrale d'appel pourrait aussi avoir son rôle à jouer à l'avenir. La double centrale de Lausanne couvre ainsi le canton et Neuchâtel, mais aussi certaines «enclaves», comme dans la Broye fribourgeoise et la

commune de Céligny, dans le canton de Genève. C'est que la tendance aux rapprochements est dans l'air. «A Zurich, ils sont passés de trois à un seul centre d'appels pour le canton et ses voisins», illustre Stephan Misteli.

Dans le canton de Vaud, un projet de regroupement est d'ailleurs sur la table du Conseil d'Etat. Celui-ci consisterait à réunir sous un même toit les trois numéros d'urgence. L'ECA (Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels) a déjà annoncé son déménagement de Pully dans ses futurs locaux de La Grangette, à côté de l'aéroport de la Bléche-

rette. Les téléphonistes des urgences incendie (le 118) feront partie du lot et pourraient être rejoints par leurs confrères de la gendarmerie (le 117), dont les locaux arrivent à saturation. «Nous sommes dans une phase d'étude», indique Jean-Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale. Mais ce serait une opportunité de mettre notre centrale au goût du jour.» Cette réflexion s'intègre également dans le projet plus vaste de gestion du trafic dans l'agglomération Lausanne-Morges.

A la rue César-Roux, le 144 se sent également à l'étroit et pourrait rejoindre les autres centrales. «Il ne s'agit pas d'établir une centrale unique, dit Stephan Misteli. Un tel projet a été abandonné par le passé, mais il est certain que nous travaillons déjà ensemble au quotidien, mais par téléphone seulement.» Le regroupement des trois numéros d'urgence permettrait des synergies, tant sur le plan opérationnel qu'économique.

Le 144 en chiffres

La centrale vaudoise des urgences sanitaires est composée de deux structures principales, auxquelles s'ajoute une Equipe mobile d'urgences sociales (EMUS).

Le 144 est actif depuis 1993, il emploie une vingtaine de collaborateurs et traite plus de **400 appels** par jour. Il répond dans les 10 secondes, avec un

engagement dans les 90 secondes lorsqu'une vie est en danger.

La Centrale téléphonique des médecins de garde (0848 133 133) est active depuis 1961 et emploie une trentaine de collaborateurs, pour un nombre d'appels variant **entre 250 et plus de 1000**, selon les périodes.

Notre vidéo sur www.144.24heures.ch

Des millions détournés par un accro aux casinos

Un courtier en immobilier est jugé à Lausanne pour avoir flambé à Montreux et à Divonne des sommes d'argent confiées par ses clients dans une proportion rarement atteinte

«Des milliers de francs et d'euros filaient sans que je m'en rende compte...» Son obsession du jackpot ne l'a pas seulement ruiné, elle risque de lui valoir de la prison ferme.

Ce courtier en immobilier a admis hier devant le Tribunal correctionnel de Lausanne avoir détourné d'énormes sommes d'argent confiées par ses clients afin d'assouvir sa passion des machines à sous. Face au juge, il a signé en leur faveur une reconnaissance de dette de plus de 3 millions de francs.

Accusé d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux dans les titres, ce quadragénaire vaudois

semble parfaitement conscient de son problème: «Je veux me soigner. J'ai demandé mon interdiction d'entrée aux casinos de Montreux et de Divonne.» Concrètement, il ne serait pas mécontent que le tribunal lui ordonne formellement de suivre un traitement contre son addiction auprès du Centre du jeu excessif (CJE), unité spécialisée dépendant du CHUV.

Entre 2009 et 2011, cet homme qui travaillait en indépendant se faisait notamment remettre des montants importants par les clients dans le cadre de réservations d'acquisition d'immeubles. Il est tout juste parvenu à rembourser 100 000 francs à l'un d'eux. «Oui, je savais dès le départ que ces opérations ne pouvaient pas être réalisées et je savais d'avance que cet argent serait destiné à un but purement personnel», avoue-t-il.

Il indique qu'il se rendait au casino les après-midi, ce qui expliquait que son épouse ne savait rien

«J'ai demandé mon interdiction d'accès aux casinos de Montreux et de Divonne»

Le prévenu

de cette activité. Elle n'est pas la seule à être tombée de haut. La mère du prévenu aussi, de manière bien moins compatissante. Elle-même à la tête d'un patrimoine immobilier, elle en veut beaucoup à son fils d'avoir été embarquée, malgré elle, dans une de ses arnaques. Sur la base de documents détournés et falsifiés, il avait fait croire à un acheteur qu'un des immeubles de sa mère était à vendre. Il avait encaissé 250 000 francs à titre de réservation, somme que l'intéressé n'a jamais revue.

Interrogée comme témoin au procès, la maman a catégoriquement refusé la proposition d'un avocat d'aider son fils à rembourser, par exemple en lui cédant sa part d'héritage. «J'ai déjà été trop gentille», répond-elle. Je lui ai déjà donné plus de 2 millions si je compte toutes les fois où il me demandait de l'aide avec la promesse que c'était la dernière fois. Il mérite d'être puni. Ce qui restera de mes biens ira à son frère. Je lui pardonnerai le jour où il me prouvera qu'il est un homme capable de pourvoir aux besoins de sa famille.» Les ponts sont coupés.

Pour l'heure, l'accusé, son épouse et leur jeune enfant vivent de la générosité de la jeune femme. Monsieur ne semble pas envisager d'autre activité que le courtage immobilier. «J'ai mis deux ans à me refaire une clientèle. J'ai des affaires en route.» Un ange passe dans la salle du tribunal. Verdict ces prochains jours. **Georges-Marie Bécherraz**

Rien de tel que du safran pour booster la libido

«A» est une conférence spectacle qui retrace l'histoire des aliments aphrodisiaques. Effet placebo ou réelles vertus? Éléments de réponse

«Il y a deux choses qui gèrent le monde: l'argent et le sexe. Et ce dernier thème revient de manière récurrente dans différents textes de gastronomie», explique Philippe Ligrion, historien de l'alimentation. C'est donc naturellement que ce passionné a décidé de proposer le résultat de ses nombreuses recherches dans une conférence spectacle qu'il donne en compagnie de son acolyte, Apolline. La jeune femme, à la voix suave, a sélectionné une série de textes qui évoquent la gastronomie et son érotisme.

Les deux complices l'avouent de concert: oui, il y a des ingrédients qui exacerbent la libido, mais il ne suffit pas de croquer dans une racine de gingembre dans le bus qui vous ramène à la maison pour grimper aux rideaux une fois arrivé. «Le contexte dans lequel l'aliment est consommé fait partie de la recette pour que l'effet aphrodisiaque fonctionne», explique Apolline. Et Philippe Ligrion d'expliquer: «Au XVIIe siècle, on pensait que les petits pois avaient des vertus aphrodisiaques. Comme les fourchettes n'avaient que trois dents, ils étaient difficiles à manger. Ils se retrouvaient dans les corsages des femmes et donc dans les lits...»

Gingembre, safran, huîtres, chocolat (chaud surtout) font donc partie des 17 ingrédients répertoriés par Philippe Ligrion et dévoilés jeudi dans la conférence spectacle «A», comme aliment aphrodisiaque. Il n'en dévoilera pas davantage afin de surprendre ceux qui se rendront au Bar Club l'abc. Avant et après la représentation, les spectateurs pourront goûter quelques plats excitants.

Philippe Ligrion
Historien de la gastronomie

Quand on demande à l'historien ce qu'il cuisinerait pour séduire une demoiselle, il affirme: «Un tartare de Saint-Jacques avec une sauce d'huître. Il faut mettre du rouge dans l'assiette, car c'est une couleur excitante. On mettra aussi du vert car il inspire la sérénité et du blanc pour faire ressortir les différentes couleurs.» Bleu («c'est répulsif») et jaune («c'est déprimant») sont en revanche à bannir. Evidemment, lumière tamisée, tenue sexy ne peuvent qu'exacerber l'effet réel ou supposé de l'aliment utilisé.

Yseult Théraulaz

«A», complet le 29 janv., mais places disponibles le 19 fév. au Bar Club l'abc de Lausanne.

www.apolline.ch



Des membres de l'équipe de construction avec la conseillère d'Etat Nuria Gorrite au dépôt du M1. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

Le M1 augmente sa capacité de cinq rames

Le dernier des nouveaux trains bâtis dans le canton a été livré à Ecublens. D'autres améliorations sont attendues d'ici à 2018

La dernière de cinq nouvelles compositions pour le métro M1 a été inaugurée officiellement hier au dépôt TL (Transports publics de la région lausannoise) d'Ecublens, à côté du campus de l'EPFL. Et en présence de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, responsable des infrastructures. C'est l'aboutissement d'une opération amorcée il y a plus de quatre ans, et qui a vu le transporteur se muer pour l'occasion en constructeur de trains, avec la collaboration de la compagnie ferroviaire vaudoise Goldenpass et de l'entreprise Bombardier, à Villeneuve.

Une rame M1 pouvant transporter jusqu'à 300 personnes, cela représente déjà une belle augmentation de la capacité de cette ligne créée en 1991, qui dessert l'Ouest lausannois et les Hautes Ecoles (UNIL et EPFL).

«Pour se convaincre de la nécessité d'augmenter la capacité, il suffit de prendre le métro le ma-

tin», déclare Marc Badoux, directeur adjoint des TL. La fréquentation n'a en effet cessé de croître ces dernières années, entre les habitants de l'Ouest se rendant à Lausanne, les étudiants faisant le chemin inverse et, plus récemment, les usagers du nouveau Centre de Congrès de l'EPFL.

La mise en service de la dernière des nouvelles rames ne clôt pas le programme d'amélioration. En parallèle, les TL ont lancé la modernisation des 17 trains existants, arrivés à mi-vie, avec le cap du million de kilomètres effectué. Le premier de ces convois a achevé sa transformation en avril 2012. Le dernier est prévu pour 2018, date à laquelle le M1 pourra transporter un quart de passagers en plus. L'ensemble de l'opération est financé grâce à une garantie d'emprunt de 34 millions accordée par le Canton.

La seule différence bien visible entre les anciens trains et les nouveaux se résume à des sols neufs. Mais les modifications devraient aussi permettre, à l'issue du processus, d'économiser de l'énergie électrique grâce à une meilleure récupération lors des freinages, de 17 à 22%, selon les TL. **J.D.U.**